

PROPRIETE DE MME. BONNETAIN

☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-209 / COMMUNE DE DOMPIERRE LES ORMES (71)

Vente d'une coupe rase de Douglas de 55ans
Les arbres à exploiter sont marqués de 2 Points Rouges
Superficie de la coupe : 0,23 ha
Parcelles : F 148-383
Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	15	14	20	27	27	27	16	9	2			157	206,42 m ³	1,31 m ³
Dglas Bordure			1	3	1	2	7	3	1	1	1	20	41,97 m ³	2,10 m ³
												177	248,39 m³	1,40 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.
Pour des informations complémentaires : M. LEROY Alexandre au 06.09.58.41.12.

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 septembre 2022
Distance moyenne de débardage : 100 mètres
Place de dépôt : oui – Indemnité = 250 €
Rangement des rémanents : non

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti
Comme prévu par le cahier des Clauses Générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées par la F.N.B – Mis à jour du 01/04/2016 - Paragraphe 2.2

